

avait déjà assez haut en 1812 pour former plus de 300 communiants.

Quant aux Sauvages du village de Sainte-Anne, aussitôt que la ville de Frédérickton fut fixée, ils se trouvèrent environnés d'une foule de colons anglais qui convoitèrent leurs possessions. L'un d'eux leur offrit de prendre leurs terres pour 100 ans, à raison de 100 piastres de rente annuelle, et ils eurent la simplicité d'y souscrire et de s'expatrier en considération de cette petite rente qui leur semblait une somme considérable. L'acquéreur ou preneur, enhardi par ce premier succès, alla plus loin, et, quelques années après, voulant s'assurer sans retour la propriété d'un fonds dont il connaissait tout le mérite, il leur proposa une somme de 2000 piastres argent comptant, s'ils voulaient lui abandonner irrévocablement la propriété. Des gens déjà éblouis par 100 piastres le furent bien davantage par 2000.

Ils tinrent conseil sur conseil ; les plus sages répugnaient à cette aliénation ; mais ils ne furent pas les plus nombreux ; les autres alléguèrent que leur ancienne chapelle étant détruite, il n'y avait plus rien qui pût les attacher à cet endroit ; que pour les grains et légumes qu'ils avaient à cultiver, il serait aisé de trouver partout d'autres terres aussi avantageuses, et que l'argent même qu'ils allaient recevoir serait un secours assuré dans le cas d'un nouvel établissement. Bref la proposition fut acceptée contre un très petit nombre de réclamants. Des agents furent envoyés à Frédérickton pour recevoir l'argent promis, qui de 2000 piastres fut bientôt réduit par la mauvaise foi de l'acquéreur à 1500 piastres, dont il fallut se contenter. Encore les obligea-t-il d'en recevoir la moitié en marchandises qu'il eut soin d'estimer bien au delà de leur valeur. Ceci montre d'un même coup ce qu'il faut penser de la prudence des Sauvages, et jusqu'à quel point on peut se fier à la bonne foi d'un avare, surtout lorsqu'il est d'une religion qui ne l'oblige ni de confesser ses injustices ni de les réparer.

Les choses en étaient là, lorsque M. Ciquard, prêtre actuellement retiré au Séminaire de Montréal, et célèbre en Canada par ses courses, ses aventures, ses disgrâces, ses misères, sa patience et son invulnérabilité, fut appelé dans la rivière Saint-Jean, pour être missionnaire des Sauvages, et à leur sollicitation, par une lettre du général Carleton. Depuis un an, il gou-